

Les relais internet EVAM

Une recherche d'égalité des chances

Les relais internet EVAM sont des lieux publics proposant un accès internet gratuit à des populations désignées avec pour objectif de réduire la fracture numérique.

La fracture numérique est le terme utilisé pour décrire la disparité d'accès aux technologies informatiques, notamment internet, qui peut subsister d'une couche à l'autre de la société. Elle englobe le clivage qui existe entre des populations qui bénéficient d'un large accès à l'information par les nouvelles technologies d'une part, et celles dont cet accès se trouve parfois fortement restreint en raison de plusieurs critères d'autre part.

De manière générale, cette fracture (ou fossé) peut être définie comme une inégalité face aux possibilités d'accéder – mais aussi de contribuer – à l'information (journaux en ligne, réseaux sociaux, blogs, outils de communication) et de bénéficier des importantes capacités de développement humain facilitées par les technologies de l'information et des communications.

Cette disparité est bien sûr fortement marquée entre les pays riches et les pays pauvres, mais également entre les zones urbaines et les zones rurales d'une région donnée, et notre canton n'échappe pas à cette règle, avec des populations variablement avantagées ou désavantagées selon leur situation sociale et géographique.

C'est ce constat et le souci des conséquences inhérentes à cette situation qui ont conduit l'EVAM à se lancer dans l'aventure numérique par la mise à disposition de points d'accès informatiques et internet ouverts aux populations moins avantagées, dont celle qui la concerne au premier chef, les migrants.

Historique des relais internet EVAM

Le premier des relais internet EVAM à ouvrir ses portes fut, en 2007, celui du Bugnon, situé à Renens dans l'immeuble de l'Antenne Lausanne de l'EVAM. Six autres relais internet suivirent, à Moudon (2008), Sainte-Croix et Yverdon-les-Bains (2009), aux Aubépines (Lausanne, 2010) ainsi qu'à Bex et Leysin (inaugurés en février et mars 2011).

Alors que les quatre premiers relais Internet avaient été ouverts avec la participation de l'Association Joker pour la mise à disposition de matériel informatique, fin 2010 l'Association Joker a mis un terme à ses activités. Depuis lors, les relais internet sont à la charge exclusive de l'EVAM.

La maintenance technique est généralement assurée par le coordinateur du Programme ou directement, dans certains cas, par les services informatiques de l'EVAM.

Avec un total de 36 postes répartis sur les six sites, les relais internet de l'EVAM ont reçu plus de 18000 clients en 2010 (pour un total qui excède 27200 sessions de 30 minutes chacune). Le service à la clientèle est, lui, assuré par une équipe composée pour l'instant de 10 médiateurs, des migrants formés par l'EVAM aux bases de la gestion quotidienne d'un relais internet et aux notions du service à la clientèle.

Aujourd'hui

L'ouverture de quatre autres relais internet est planifiée. Répartis de sorte à répondre au mieux à des priorités précises, entre autres sociales et géographiques, ces prochains relais internet EVAM verront le jour progressivement en cours d'année 2011.

Aujourd'hui, les relais internet EVAM servent de lieu de formation pour les médiateurs et sont également mis ponctuellement à la disposition d'associations d'utilité publique, comme ce fut le cas à Moudon en 2010 avec Pro Senectute. Ainsi servent-ils non seulement de lieu d'échange et de décroissement numérique pour des populations désavantagées mais occupent-ils aussi une place privilégiée pour des échanges entre natifs et migrants.

Les relais internet sont également là pour répondre à la demande d'accès aux outils informatiques et internet pour nombre de personnes en recherche d'emploi, qu'ils soient migrants ou indigènes. Chaque relais est équipé d'une imprimante laser pour l'impression des lettres de motivation, curriculum vitae et autres documents, sous la supervision d'un médiateur.

À cela s'ajoutent toutes les opportunités de développement personnel facilitées par les relais internet, les liens avec la culture d'origine, la communication avec les proches, la recherche d'informations ciblées pour l'intégration en Suisse, le divertissement etc.

D'autres projets sont à l'étude, à l'exemple d'ateliers numériques actuellement en préparation. Les médiateurs EVAM se verront ainsi confier la tâche d'expliquer les bases de l'informatique et de l'internet à des personnes âgées par exemple, intéressées à se rendre dans les relais internet EVAM pour recevoir ces courtes formations. A l'inverse, un médiateur EVAM va également intervenir dans un relais internet mis sur pied par une maison de quartier à Vevey.

Et demain

Plusieurs pays se dotent de plans d'action 2011-2015 visant à la réduction de la fracture numérique, qui laissent entrevoir que cette question restera malheureusement entièrement d'actualité pour des années encore.

Les auteurs des études rattachées à ces plans d'action préconisent la mise en place de plateformes régionales fédérant les différentes initiatives des acteurs de terrain et d'institutions souvent dispersées à l'échelle d'une région. En ce sens et par le dynamisme qu'elle a démontré ces dernières années, l'EVAM occupe dans le canton une place privilégiée. Elle se profile comme un acteur capable de prévenir efficacement plusieurs des disparités numériques décrites dans ces lignes et qui existent entre les populations migrantes, d'autres populations en besoin, et celles qui sont avantagées pour des raisons d'ordre social et géographique.

Ce projet demeure donc des plus pertinents et mérite le soutien de tous les acteurs sociaux et politiques concernés.